



Maîtriser le cadre juridique et contractuel des résidences seniors

Formation présentielle

Durée : 14 heures

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Maîtriser le cadre juridique et contractuel des résidences seniors et autonomie
- ▶ Gérer la vie du contrat et les procédures associées
- ▶ Assurer la conformité et la qualité de gestion

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

PUBLIC

Responsable Résidence

PRÉ-REQUIS

Maîtrise de la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en Gestion Locative

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 1

1. Journée 1

- ▶ Objet du contrat (différence entre résidence autonomie et résidence seniors)
- ▶ Conditions d'admission
- ▶ Conditions financières (DG et redevance)
- ▶ Durée du contrat et date de prise d'effet
- ▶ Les obligations du résident
- ▶ Les obligations du gestionnaire

2. Journée 2

- ▶ La résiliation du contrat du fait du résident / du fait du gestionnaire
- ▶ Le Règlement intérieur
- ▶ Les espaces et services
- ▶ Les travaux à charge résident et ceux à charge bailleur
- ▶ La notion de copropriété
- ▶ La prévention de l'impayé locatif (suivi du précontentieux)
- ▶ Reportings